

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 13 novembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

7 novembre 2024

Date de publication

sur le site internet de la ville,

14 novembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 28

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITTNER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Procurations :

Mme Sylvie CHRISTIAENS à Mme Céline CIVES, Mme Émilie DUTOT à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe GIRARD à M. Alexandre VOIMENT, M. Paul GONCALVES à M. Lionel DURAMÉ, M. Sylvain HEMARD à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER.

Excusée : Mme Aurore LAINÉ.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-095

Subvention Team Cœur de Caux Cyclisme

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été sollicité par l'association « Team Cœur de Caux Cyclisme » pour l'octroi d'une subvention liée à l'organisation, le 1^{er} décembre 2024 à Saint-Wandrille-Rançon, du Cyclo-Cross Gilbert Lahalle.

Les investissements sur la 1^{ère} édition étant importants et l'évènement qui sera appelé à se pérenniser, une subvention de 1 000 euros est sollicitée.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De verser une subvention de 1 000 euros ;
- De verser une subvention exceptionnelle de 500 euros si le bilan de la manifestation est déficitaire.

Le Maire précise que les crédits suffisants sont inscrits au budget 2024.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la proposition de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,


Didier BOQUET